

Audit technique et financier du réseau de mesure hydrométrique de l'État

Synthèse nationale



Le réseau hydrométrique de l'État

Etat actuel

Situation des sites

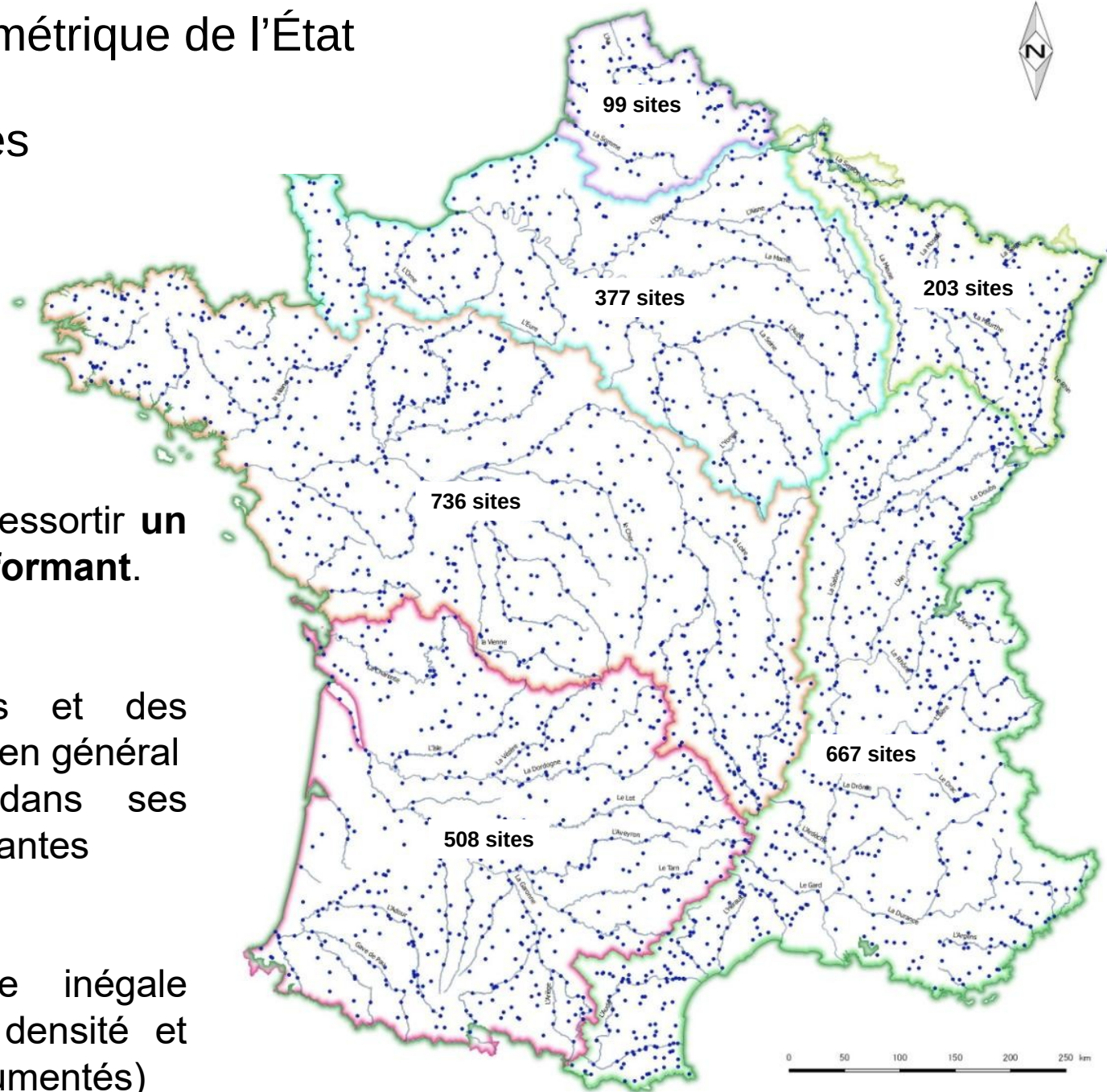
Le diagnostic a fait ressortir **un réseau national performant.**

Points forts :

- qualité des sites et des données produites en général
- utilité générale dans ses différentes composantes

Point faible :

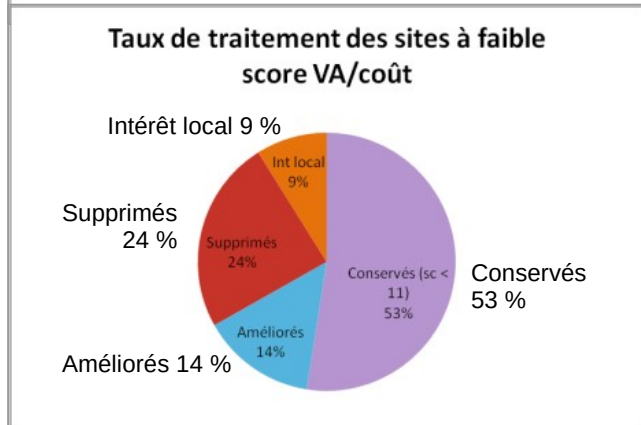
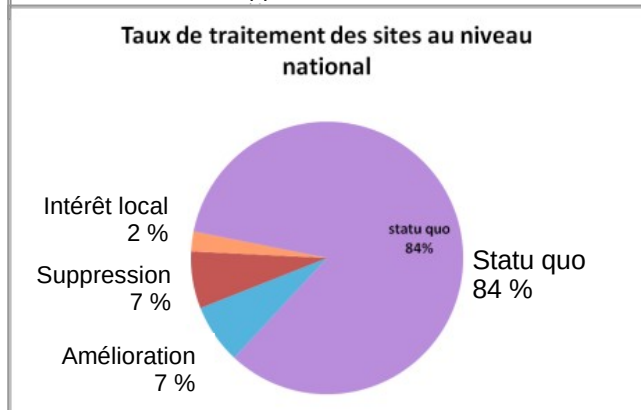
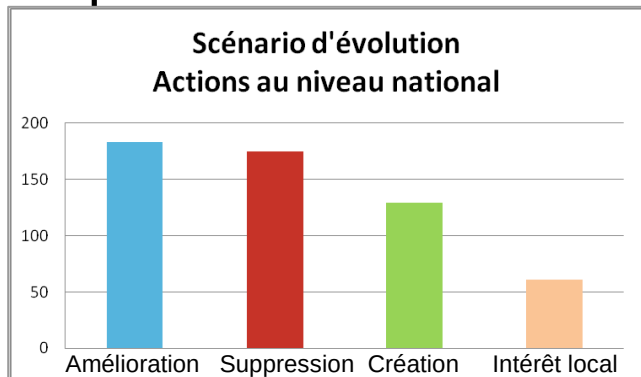
- répartition spatiale inégale (secteurs à forte densité et d'autres sous-instrumentés)



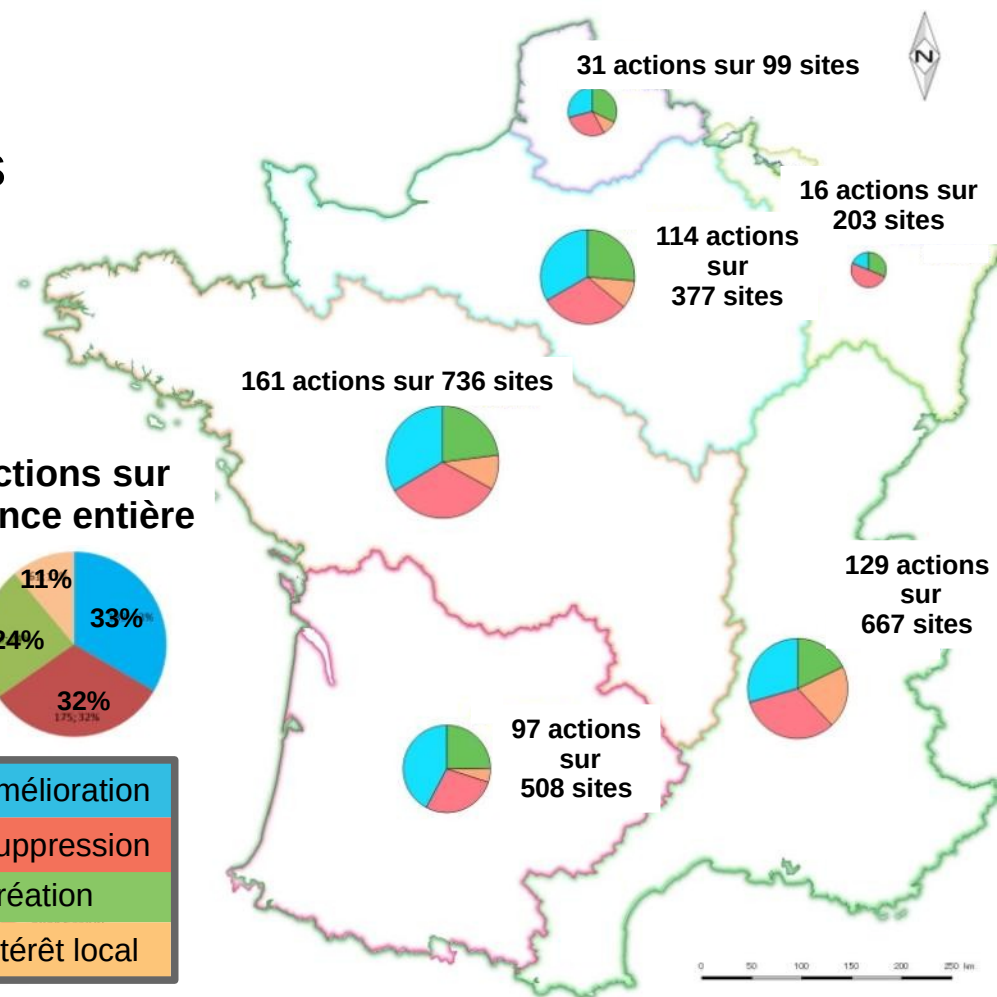
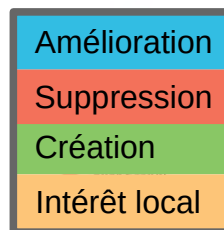
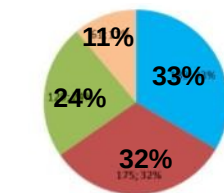
Le réseau hydrométrique de l'État

Scénario d'évolution à 5 ans

Répartition des actions envisagées



Actions sur France entière

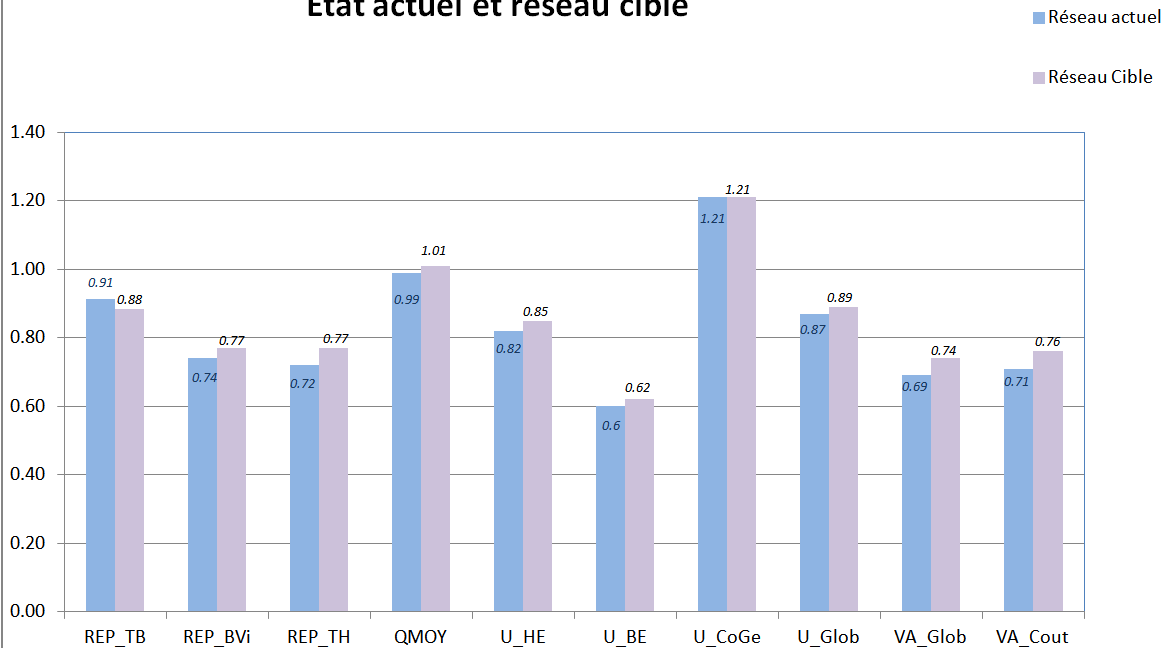


Hypothèses : - sans augmentation de moyens au niveau national,
- avec le même maillage territorial

- 548 actions d'évolution prévues (16% des sites),
- actions sur environ 50% des sites à faible score.

Créations de sites envisagées inférieures aux suppressions et transferts éventuels de sites : **le réseau sera resserré**

Scores comparés du réseau national Etat actuel et réseau cible



Pratiquement **tous les critères d'évaluation gagnent plusieurs points**

→ réseau proposé en scénario **plus performant tout en étant légèrement plus resserré** (-2 % de sites au total)

Le réseau proposé dans le scénario a ses limites :

- centré sur les enjeux d'intérêt général : crues, suivi des étiages, connaissance,
- besoins complémentaires concernant des enjeux plus locaux à traiter en **partenariat avec les acteurs locaux.**

Non pris en compte : croissance des enjeux en matière de suivi, de prévision des étiages, de suivi du changement climatique (pas de doctrine nationale à ce jour)

Nécessité d'une nouvelle réflexion, si augmentation du besoin en données hydrométriques (nbre de sites, fréquence de jaugeage, précision de la donnée...).

Une mise en œuvre sur 5 ans par les DREAL en concertation avec les partenaires

Réaffirmation et consolidation la mission de tête de réseau de l'hydrométrie pour les DREAL (pôle 1 et leurs Unités d'Hydrométrie) sur leur territoire

Communication auprès des partenaires, au niveau local, régional ou national en fonction du périmètre chaque partenaire pour les informer du résultat de l'audit

Mise en place de convention de transfert de station, de partenariat et/ou de bancarisation de données avec les partenaires

Possibilité d'adaptations ou d'ajustements, du scénario cible en fonction des échanges avec les partenaires (suppression et transferts) ou de contraintes techniques (création)

Note commune DEB-DGPR aux DREAL pour valider la fin de l'audit et lancer cette mise en œuvre

Mise en œuvre opérationnelle de cet audit formalisée dans le projet stratégique du réseau Vigicrues et les Plans d'Actions Quadriennaux